

Les exemples pratiques tirés du quotidien professionnel sont appréciés par les participants. Photo : médias de UPSA

Module didactique de l'UPSA

Comment surmonter les crises des apprentis

La gestion des apprentis présente des difficultés à bien des égards. En Suisse alémanique, un enseignement pratique a été dispensé aux participants au module didactique de l'UPSA « Diriger de jeunes adultes et surmonter les crises ». Le module sera désormais aussi proposé en Suisse romande, et pour la première fois le 22 mars 2022 à Yverdon.

Mike Gadiant

Les retours des participants parlent d'eux-mêmes : tous saluent le cours pratique et plein d'humour de Roland Peter, l'intervenant de B-Werk Bildung ; ils se sentent par ailleurs mieux préparés aux éventuels problèmes rencontrés avec les apprentis. « C'est la possibilité de m'entraîner à des entretiens difficiles que j'ai préférée. Nous avons également été invités à évoquer des problèmes survenant dans notre quotidien professionnel et à définir ensemble des solutions », raconte une participante au module didactique de l'UPSA « Diriger de jeunes adultes et surmonter les crises ».

Les enseignants investissent beaucoup de temps et d'énergie dans la formation de leurs apprentis, mais des obstacles doivent régulièrement être surmontés. Les périodes de crise que traversent parfois les jeunes se traduisent souvent par des prestations insatisfaisantes, des absences et un comportement inapproprié. Dans le module didactique, notamment organisé le 10 décembre 2021 à Saint-Gall et le 14 janvier 2022 à Sissach (BL), les participants découvriront qu'ils ne peuvent résoudre tous les problèmes par eux-mêmes. Le soutien d'une instance externe est parfois indispensable. Les possibilités qui s'offrent à eux dans un tel cas sont abordées lors du module.

Le cours est désormais aussi proposé aux garagistes de Suisse romande. Christian Schluchter, de Coaching-Arte GmbH, interviendra le 22 mars 2022 pour la première fois à Yverdon. Comme en Suisse alémanique, le groupe cible inclut des responsables de la formation technique de base sans diplôme tertiaire, mais titulaires d'une attestation de formation. Le module didactique doit être suivi personnellement par les formateurs responsables et ne peut être délégué à une autre personne en interne. Les entreprises sont par ailleurs responsables de l'établissement et de la remise des attestations de formation, une démarche contrôlée par les services cantonaux de la formation professionnelle.

Mais comment réussir à renforcer la motivation des apprentis et à déployer leur potentiel ? Une bonne maîtrise des fondements de la psychologie du développement s'avère à cet effet utile, tout comme les retours positifs. Les échos du cours amènent par ailleurs à une autre conclusion : « Pour beaucoup d'apprentis, il est motivant de se voir confier une tâche qu'ils peuvent réaliser en toute autonomie. Ils sentent ainsi qu'on leur fait confiance, et leur indépendance se trouve stimulée. » <

Avantages pour les responsables de formation

À l'issue de cette journée, les responsables de formation savent...

- stimuler la motivation et la confiance en soi des apprentis ;
- appliquer les critères des entretiens de bilan favorables à l'apprentissage ;
- aborder les apprentis avec la sensibilité nécessaire lors des entretiens et leur proposer un soutien adapté ;
- cerner les limites de leur propre domaine de compétence et proposer si besoin aux apprentis une aide externe adaptée.



Inscrivez-vous dès maintenant !
Scannez le code QR et inscrivez-vous à l'un des prochains cours.